

Réf: Dossier N° 087265

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NATHAN MARIE BTP » en abrégé « NMBTP SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220 LGTS, Lot 162, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATHAN MARIE BTP » en abrégé « NMBTP SARL »

Objet : BTP  
COMMERCE ,  
DIVERS  
ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL  
L'acquisition, de location et la vente de tous les biens meubles et immeubles  
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie de tout ou partie des biens sociaux  
-La prise en location gérance de tous fonds de commerce  
-La prise de participation dans toute société existante devant être créée  
-Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220 LGTS, Lot 162, Ilot ND

Dirigeant(s) : M PLAINGUE KEVIN ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01806 du 31/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14077/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

